

MASTER 2 Imaginaire & Rationalité 2025-2026

Département de philosophie de l'université Bourgogne Europe

Responsable de formation M2	Secrétariat - Scolarité
<p style="text-align: center;">Jean-Philippe PIERRON (option recherche) Bureau 435 Jean-philippe.pierron@ube.fr</p> <p style="text-align: center;">Pierre ANCET (option pro) Bureau 439 Pierre.ancet@ube.fr</p>	<p style="text-align: center;">Lorhen BONVALLET / Alvina NICAISE Faculté des Lettres, Bureau 136B 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.56.12 Lorhen.bonvallet@ube.fr Alvina.nicaise@ube.fr</p>
Composante(s) de rattachement : U.F.R. Lettres et Philosophie	

Voir le descriptif complet des attendus, objectifs et débouchés de la formation sur <https://formations.u-bourgogne.fr/>

– **Modalités d'accès à la formation**

De plein droit : Étudiants ayant validé le Master 1 Imaginaire & Rationalité.

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

- en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

– **Inscription administrative et inscription pédagogique**

En plus de [l'inscription administrative à l'université Bourgogne Europe](#), une inscription pédagogique (ou inscription aux examens) doit être effectuée auprès de la scolarité du master.

– **Option recherche et option pro**

Le M2 Imaginaire & Rationalité offre un choix entre deux options : l'option recherche et l'option professionnelle. Le premier semestre est commun à l'ensemble des étudiants du M2, quelle que soit l'option choisie. C'est au second semestre que les deux options se différencient :

- Au cours du S2, les étudiants ayant choisi l'option recherche continuent à suivre des cours, et doivent déposer au secrétariat d'ici le **28 mai 2026 à 15h**, en deux exemplaires, un mémoire de recherche d'une longueur de 250 000 à 300 000 caractères (plus de détails ci-dessous dans la section « Mémoire »).
- Les étudiants ayant choisi l'option pro sont dispensés de cours au deuxième semestre et réalisent un stage long (d'une durée minimum de 306h) et rémunéré. Ils

doivent déposer leur rapport de stage au secrétariat d'ici **le 28 mai 2026 à 15h** (plus de détails ci-dessous dans la section « Stage »).

Le choix effectué entre l'option recherche et l'option pro doit être indiqué au secrétariat au moment de l'inscription pédagogique. **Au plus tard le 13 octobre 2025**, les étudiants devront avoir indiqué au secrétariat, pour l'option recherche, le titre provisoire de leur mémoire et la personne pressentie pour diriger cette recherche, et, pour l'option pro, le type de stage envisagé et, si celle-ci est déjà identifiée, la structure d'accueil.

– Règles de validation et de capitalisation

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignement du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

N.B. : il en résulte qu'une personne qui n'a pas validé l'année en session 1 doit repasser en session 2 **toutes** les matières où elle est défailante ou bien où elle a eu une note strictement inférieure à 10 dans les UE non validées (c'est-à-dire les UE ayant obtenu une note strictement inférieure à 10) des semestres non validés (c'est-à-dire les semestres dont la moyenne pondérée est strictement inférieure à 10). Une absence à l'une quelconque de ces épreuves de deuxième session entraîne la défaillance automatique à l'année (quelle que soit la note obtenue aux autres épreuves de session 2).

PREMIER SEMESTRE (Master SEMESTRE 1)

UE 1 Socle : Philosophie générale [22h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal

Évaluation session 2 : Oral

Coefficient : 4

Crédits ECTS : 5

Bloc de compétences 1 : Analyser

Le moment du soin

Jean-Philippe Pierron

Parmi les grands concepts qui renouvellent la pensée et l'élaboration de la réflexion philosophique, ceux de vulnérabilité, de soin ou de care occupent une place notable. Que l'on parle de soin, de souci, de sollicitude, d'attention ou de *care*, il semble bien qu'il y ait dans le temps présent quelque chose comme un « moment du soin ». C'est à discuter les arrière-plans et les projets engagés autour d'une philosophie du soin ou d'une philosophie du care — nous reviendrons sur ces distinctions — que ce propose d'explorer ce cours, présentant à la fois les grands auteurs et autrices de courant et les grands enjeux qu'ils abordent.

Bibliographie indicative

S. Laugier, *Qu'est ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Payot

J. Tronto, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La découverte

F. Worms, *Le moment du soin*, PUF

UE 2 Socle : Histoire de la philosophie [22h]

(Cours mutualisé avec les M1 I&R)

Évaluation session 1 : Contrôle terminal

Évaluation session 2 : Oral

Coefficient : 4

Crédits ECTS : 5

Bloc de compétences 3 : Argumenter

Introduction à l'histoire de la méréologie

Louis Pijaudier-Cabot

La méréologie est la discipline philosophique qui étudie les relations entre les parties et les touts. Suite à sa formalisation au début du XX^e siècle, la méréologie a acquis une place considérable dans la métaphysique contemporaine. Mais, par-delà son essor actuel, la méréologie s'enracine dans des interrogations fondamentales de l'histoire de la métaphysique qui concernent notamment la nature de la composition, de la substance, de l'identité et de la dépendance.

Ce cours retracera les principales étapes de l'histoire de la méréologie d'Aristote à Husserl, en passant par certains de ses développements médiévaux et modernes les plus cruciaux. L'objectif sera de relever les enjeux méréologiques qui sont impliqués par des problèmes classiques tels que celui des universaux, de l'union de l'âme et du corps, de la persistance temporelle, du contact entre les corps ou encore de la divisibilité à l'infini de la matière.

La bibliographie indicative qui suit se limite au corpus d'étude en proposant autant que possible des traductions. Les références qui relèvent de la littérature secondaire seront données au fil du cours. Chaque séance sera appuyée sur un exemplier d'extraits traduits.

Bibliographie indicative :

PLATON, *Parménide*, trad. L. Brisson, Paris, Flammarion, GF, 1994.

PLATON, *Théétète*, trad. M. Narcy, Paris, Flammarion, GF, 1994.

ARISTOTE, *Métaphysique*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, 2000, 2 vol.

ARISTOTE, *Physique*, trad. P. Pellegrin, Paris, Flammarion, GF, 2000.

BOECE, *De divisione*, trad. angl. J. Magee, *De divisione liber*, Leiden, Brill, 1998.

ABELARD, *Dialectica*, dans *Petrus Abaelardus : Dialectica*, éd. L. M. Rijk, Assen, Van Gorcum, 1956.

THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, trad. A.-M. Roguet et al., Paris, Cerf, 1984-1986, 4 vol.

SUAREZ, *Disputationes Metaphysicae*, dans *Opera omnia*, éd. M. André et C. Berton, Paris, Vivès, 1856-1878, vol. 25-26.

DESCARTES, *Principes de la philosophie*, trad. D. Moreau, Paris, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, 2009.

SPINOZA, *Éthique*, trad. C. Appuhn, Paris, Flammarion, GF, 1965.

LEIBNIZ, *Système nouveau de la nature*, dans *Système nouveau de la nature et de la communication des substances et autres textes*, éd. C. Frémont, Paris, Flammarion, GF, 1994.

LEIBNIZ, *Monadologie*, dans *Principes de la Nature et de la Grâce. Monadologie et autres textes*, éd. C. Frémont, Paris, Flammarion, GF, 1996.

BRENTANO, *Kategorienlehre*, trad. angl. R. M. Chisholm et N. Guterman, *The Theory of Categories*, La Haye, Nijhoff, 1981.

HUSSERL, *Recherches logiques*, trad. H. Élie, A. L. Kelkel et R. Schérer, Paris, PUF, Épipiméthée, 1994-1995, 3 vol.

UE 3 Séminaire de recherche : Imaginaires de la création artistique [22h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal

Évaluation session 2 : Oral

Coefficient : 4

Crédits ECTS : 5

Bloc de compétences 5 : Affronter les défis du monde contemporain

Imaginaires de la création artistique

Pierre Ancet

Ce cours d'esthétique se déroulera en lien avec les étudiants de l'école nationale supérieure d'art et de Design de Dijon (ENSAD). Des séances de cours communes encourageront ce rapprochement, avec des interventions sur les thématiques de l'art et de l'écologie, de la question du patrimoine à l'époque de l'anthropocène. En complément de ces interventions, nous nous intéresserons à des thématiques comme la définition contemporaine de l'art, sur le problème de la ressemblance et de l'équivalence, de la présentation et de la représentation, avant d'envisager les questions du sublime et de l'informe qui vient inquiéter la forme humaine de l'intérieur. Ce cours d'esthétique s'appuiera en particulier sur les paradoxes de la représentation et des plaisirs de l'ambiguïté qui en sont issus.

Bibliographie :

ARDENNE (P.) *Un art écologique. Création plasticienne et anthropocène*. Lormont : Éditions Le Bord de l'Eau, 2019.

BURKE (E.), *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau (1757)*, Paris, Vrin, 1998.

GOMBRICH (E. H.), *L'Art et l'illusion. Psychologie de la représentation picturale (1959)*, Paris, Gallimard, 1996.

DELEUZE (G.), *Francis Bacon : Logique de la sensation*, Paris, La Différence, 1981.

DIDI-HUBERMAN (G.), *Devant l'Image*, Paris, Minuit, 1990

DIDI-HUBERMAN (G.), *La ressemblance informe ou Le Gai Savoir visuel selon Georges Bataille*, Paris, Macula, 1995.

KANT (E.) *Critique de la faculté de juger (1790)*, Paris, Flammarion, 2015 : Analytique du Beau et Analytique du sublime

SÉGUY-DUCLOT (A.), *Définir l'art*, Paris, Odile Jacob, 1998.

WEEMANS (M.), GAMBONI (D.), MARTIN (J.-H.) (dir.) *Voir double. Pièges et révélations du visible*, Paris, Hazan, 2016

UE 4 Séminaire de recherche : Philosophie et travail [22h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal

Évaluation session 2 : Oral

Coefficient : 4

Crédits ECTS : 5

Bloc de compétences 6 : Travailler en autonomie et s'informer

Philosophie et travail

Louise Geisler-Roblin

UE 5.1 Langue [18h]

(Cours mutualisé avec les M1 I&R)

Évaluation session 1 : *selon langue choisie*

Évaluation session 2 : *selon langue choisie*

Coefficient : 1

Crédits ECTS : 1

Bloc de compétences 4 : Exprimer des idées

UE 5.2 Philosophie en langue étrangère [18h]

(Mutualisé avec les M1 I&R)

Évaluation session 1 : Contrôle terminal

Évaluation session 2 : Oral

Coefficient : 2

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 4 : Exprimer des idées

Hannah Arendt en ses langues

Emeline Durand

Contrainte à prendre dès 1933 le chemin de l'exil, en France puis aux États-Unis, Hannah Arendt (1906-1975) n'a jamais cessé de penser dans les langues qui furent les siennes – l'allemand maternel, le français du premier exil, l'hébreu qu'elle étudia à Paris, l'anglais de sa citoyenneté d'adoption, mais aussi le latin et le grec dont elle a toujours médité l'héritage. Le rapport à la langue se trouve ainsi au centre de sa pensée politique comme de sa description de l'humaine condition et de sa réflexion sur l'histoire. C'est pourquoi ce cours se propose d'introduire à l'œuvre d'Hannah Arendt en la lisant dans ses langues. Après un rappel de l'ancrage biographique de son expérience des langues (exil, rapport à la langue maternelle, auto-traduction, poésie), nous aborderons différents aspects de sa pensée du langage et des langues (apprentissage du langage, rôle des langues dans le rapport entre tradition et modernité, lien de la parole et de l'action, dimension éthique de la narration, statut de l'œuvre d'art littéraire). Chaque séance invitera à la lecture de textes en différentes langues et à la traduction d'extraits depuis l'anglais.

Bibliographie :

Hannah ARENDT, *La tradition cachée*, trad. S. Courtine-Denamy, Paris, Christian Bourgois, 1987 (en particulier « Nous autres réfugiés » et « Seule demeure la langue maternelle »).

Hannah ARENDT, *La crise de la culture*, trad. sous la direction de P. Lévy, Paris, Gallimard, 1972 (en particulier « La tradition et l'âge moderne », « La crise de l'éducation » et « Vérité et politique »).

Hannah ARENDT, *Condition de l'homme moderne* (en particulier le chapitre V : « L'action »), trad. G. Fradier, Paris, Calmann-Lévy, 1961 (rééd. Pocket, 1994).

Hannah ARENDT, *La vie de l'esprit*, tome I : *La pensée*, trad. L. Lotringer, Paris, Puf, 1981, p. 116-147 (« Langage et métaphore » et « La métaphore et l'ineffable »).

Hannah ARENDT, *Journal de pensée*, trad. S. Courtine-Denamy, Paris, Seuil, 2005, deux volumes.

Hannah ARENDT, *Heureux celui qui n'a pas de patrie. Poèmes de pensée*, trad. F. Mathieu, Paris, Payot, 2015.

Hannah ARENDT, Karl JASPERS, *Correspondance 1926-1969*, trad. É. Kaufholz-Messmer, Paris, Payot, 1996.

Sylvie COURTINE-DENAMY, *Hannah Arendt*, Paris, Hachette, 1998.

Sylvie COURTINE-DENAMY, *Le souci du monde. Dialogues entre Hannah Arendt et quelques-uns de ses contemporains*, Paris, Vrin, 1999 (notamment chapitre I, p. 15-42).

Sylvie COURTINE-DENAMY, *L'exil dans l'exil. Les langues de l'ailleurs, l'ailleurs des langues*, Paris, Hermann, 2014.

Jacques DERRIDA, *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, 1996, p. 100-109.

Julia KRISTEVA, *Le génie féminin*, tome I : *Hannah Arendt*, Paris, Fayard, 1999, p. 119-167.

UE 5.3 Méthodologie

Coefficient : 1

Crédits ECTS : 1

Bloc de compétences 7 : Communiquer efficacement

(Cours mutualisé avec les M2 I&R)

Jean-Philippe Pierron

Ce cours vise à accompagner l'initiation à la recherche et la conception du mémoire. Il prendra la forme d'une série de séances de deux heures (le calendrier sera communiqué à la rentrée), qui permettront d'aborder les différentes étapes du travail : choix et problématisation du sujet, constitution d'un corpus ou d'une bibliographie, travail d'analyse critique des sources d'information, élaboration d'un plan. Deux séances de formation à la recherche documentaire, organisées à la bibliothèque Droit/Lettres, compléteront ce programme.

SEMESTRE 2 – OPTION PRO (MASTER SEMESTRE 4)

UE 1 à 5 : Stage

Coefficient : 20

Crédits ECTS : 35

Blocs de compétences 2 & 6 : Synthétiser ; Travailler en autonomie et s'informer

– **Un stage de 308h ou plus tout au long du second semestre**

Le stage de l'option pro dure durant tout le semestre et doit excéder 308 h, puisqu'il est rémunéré (le taux horaire en vigueur est 4.35€ de l'heure).

Il ne s'agit pas d'un stage d'observation mais d'un stage avec des missions précises à assumer et parfois des attendus précis en termes de réalisations. Un service civique annuel peut être validé comme stage.

Il vous revient de trouver ce stage, avec l'accompagnement du responsable de l'option pro. Il est fortement recommandé de commencer à rechercher votre stage sans attendre la rentrée de septembre, même si celui-ci n'a lieu qu'au second semestre, et de prendre contact dès que possible à ce sujet avec Pierre Ancet (pierre.ancet@u-bourgogne.fr).

– **La convention de stage**

Une convention de stage doit être **obligatoirement signée avant le début du stage** par les parties concernées : la structure d'accueil, l'Université, l'enseignant-chercheur responsable du diplôme et l'étudiant(e). Il est vivement conseillé aux étudiants de prévoir un délai moyen d'une semaine entre le dépôt de leur convention à la scolarité pour signature et le début du stage.

Cette convention assure à l'étudiant(e) une couverture « Accidents du Travail ». Tout(e) étudiant(e) présent(e) sur son lieu de stage avant signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident. Les conventions de stage sont créées directement par l'étudiant, via son ENT, sur l'outil P-Stage. Un guide d'utilisation de l'outil P-Stage peut être obtenu auprès de la scolarité (Bureau 136 A).

– **Le rapport de stage**

Le rapport de stage en M2 compte entre 40 et 50 pages en police de corps 12, interligne 1,5, **plus des annexes** avec, le cas échéant, photos, graphiques, transcriptions d'entretiens, présentation de ses réalisations durant le stage, etc. **Il doit être remis en deux exemplaires au secrétariat d'ici le 28 mai 2026 à 15h.**

Il doit décrire rapidement le lieu de stage, la structure d'accueil, son organisation, les atouts et les limites, les missions qui ont été confiées au stagiaire, ce qui a été observé, les éléments d'étonnement par rapport à ses propres conceptions antérieures, les difficultés que l'on a rencontrées (en précisant la nature de ces difficultés : personnelles, relationnelles, organisationnelles...), les stratégies mises en place pour y remédier, l'apport pour le stagiaire, l'apport du stagiaire lui-même à la structure, **avec une mise en perspective de l'expérience par l'intermédiaire de sa propre culture philosophique.**

La difficulté est de trouver un équilibre entre la pure description de ce qui a été observé et une interprétation conceptuelle. Il ne s'agit pas en effet d'imaginer dans le rapport de stage ce qui aurait pu être (sinon de façon allusive), ou de faire une longue dissertation générale à propos d'un problème relativement à l'activité du lieu de stage, mais il ne s'agit pas davantage de décrire trop méticuleusement l'activité et de n'avoir aucun recul critique par rapport au milieu découvert, ses règles implicites, ses contraintes, etc. Par exemple il est important de savoir distinguer la manière dont l'entreprise ou l'institution d'accueil se présente elle-même (le déclaratif) et les formes de travail effectives rencontrées en son sein (l'effectif).

Il est souhaité dans le rapport une complémentarité entre des exemples concrets repérés pendant le stage et une théorie empruntée à un auteur que l'on exposera de manière précise, mais toujours avec le souci de montrer ses liens avec l'expérience au sein de la structure.

SEMESTRE 2 – OPTION RECHERCHE (MASTER SEMESTRE 4)

UE 1 Socle : Philosophie de la connaissance [22h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal

Évaluation session 2 : Oral

Coefficient : 2

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 4 : Exprimer des idées

Arnauld et Nicole, *La Logique ou l'art de penser*

Sophie Audidière

Cours mutualisé avec la préparation à l'agrégation externe.

Éditions du texte

Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La Logique ou l'art de penser*, édition P. Clair et F. Girbal, Paris, Vrin, 1993 (édition à acquérir et à lire avant le début du cours).

Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La Logique ou l'art de penser*, édition D. Descotes, Paris, Champion, 2014 (édition à consulter : elle rend compte des différentes éditions de ce livre, de la première en 1662 à la dernière vérifiée par les auteurs en 1683).

Usuel

Consulter en bibliothèque les articles sur Arnauld et Nicole dans l'*Encyclopédie Philosophique Universelle*

Littérature secondaire

Sylvain Auroux, *La Logique des idées*, « Description et modélisation de la *Logique de Port-Royal* », Paris, Bellarmin, Vrin, 1993 p. 63-86.

Élodie Cassan, « La *Logique de Port-Royal* : une logique cartésienne ? », in *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, sous la direction de Delphine Kolesnik, Lyons, ENS Éditions, p. 159-177.

Jean-Claude Pariente, *L'analyse du langage à Port-Royal. Six études logico-grammaticales*, Paris, Minuit, 1985, chapitre 2 (« Aspects cartésiens de la théorie du langage à Port-Royal ») et chapitre 4 (« Art de parler et art de penser à Port-Royal »).

Martine Pécharman, « La *Logique ou l'art de penser* ou comment former le jugement », *Chroniques de Port-Royal*, 63. *Relire l'apologie pascalienne*, textes réunis par Amélie de Chaisemartin et Delphine Reguig, Paris, Société des Amis de Port-Royal, 2013 (disponible en ligne).

UE 2 Séminaire de recherche : Histoire de la philosophie [22h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal

Évaluation session 2 : Oral

Coefficient : 2

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 4 : Exprimer des idées

Heidegger : la langue de la technique

Emeline Durand

Ce cours vise à introduire à la pensée heideggérienne de l'essence de la technique, laquelle est digne de question en tant qu'elle n'est pas une simple manière d'agir ou de produire, mais une figure du dévoilement de l'être dans l'étant désormais considéré comme un fonds disponible, livré au calcul rationnel et à la planification affairée de l'humanité. En cette figure ultime, ce n'est pas seulement l'exploitation humaine de la nature qui s'accomplit comme « arraisonement » du monde, mais c'est aussi l'histoire de la métaphysique qui s'achève, au risque de voir la pensée et l'action sombrer dans le nihilisme qui détermine le destin de l'époque contemporaine.

Nous lirons la conférence de 1953 sur « La question de la technique » (*Essais et conférences*), ainsi que les textes et discussions préparatoires à celle-ci. Pour comprendre à quel titre et sous quelles figures la technique appartient à l'histoire de l'être, nous prendrons également appui sur les cours que Heidegger a consacrés à l'élucidation du nihilisme et à l'histoire de la rationalité scientifique (*Nietzsche I et II, Qu'appelle-t-on penser ?, Le principe de raison*). À travers cette étude, notre fil directeur sera l'attention singulièrement portée à la langue en ces écrits sur la technique : de l'analyse critique du parler contemporain à l'écoute de la signification originaire des mots grecs *phusis* et *tekhnè*, de la critique de la transformation que connaissent les langues dans le Dispositif à la mise en évidence d'une « langue technique » réduite au codage et à la communication de l'information, nous chercherons à savoir en quoi il y va aussi du destin de la langue dans le règne moderne de la technique.

Bibliographie

1. Textes de Heidegger en traduction française :

Être et Temps [1927], trad. E. Martineau, édition numérique hors commerce, 1985 (disponible en ligne : <http://nicolas.rialland.free.fr/heidegger>).

Pensées directrices. Sur la genèse de la métaphysique, de la science et de la technique modernes [1935-1955], trad. J.-F. Courtine, F. Dastur, M. de Launay, D. Pradelle, Paris, Seuil, 2019.

Nietzsche [1936-1946], trad. P. Klossowski, deux volumes, Paris, Gallimard, 1971.
« Le dispositif » [1949], trad. S. Jollivet, *Po&sie* 115, 2006/1 p. 7-24 (disponible sur cairn.info).
Qu'appelle-t-on penser ? [1951-1952], trad. A. Becker et G. Granel, Paris, PUF, 1959.
« La question de la technique » [1953], dans *Essais et conférences*, trad. A. Préau, Paris, Gallimard, 1958.
Le principe de raison [1955-1956], trad. A. Préau, Paris, Gallimard, 1983.
Langue de tradition et langue technique [1962], trad. M. Haar, Bruxelles, Lebeer-Hossmann, 1990.

2. Lectures introductives :

Hugo OTT, *Martin Heidegger. Éléments pour une biographie*, trad. J.-M. Belœil, Paris, Payot, 1990.
Christian DUBOIS, *Heidegger. Introduction à une lecture*, Paris, Seuil, 2000.

3. Commentaires :

Didier FRANCK, *Le nom et la chose. Langue et vérité chez Heidegger*, Paris, Vrin, 2017.
Reiner SCHÜRMAN, *Le principe d'anarchie. Heidegger et la question de l'agir*, Paris, Seuil, 1982 (rééd. Diaphanes, 2013).
Jean VIOLAC, *L'époque de la technique. Marx, Heidegger et l'accomplissement de la métaphysique*, Paris, Puf, 2009.
Marlène ZARADER, *Heidegger et les paroles de l'origine*, Paris, Vrin, 1986.

4. Autres textes :

Ernst JÜNGER, *La mobilisation totale*, dans *L'État universel suivi de La mobilisation totale*, trad. H. Plaud et M. de Launay, Paris, Gallimard, 1990.
Ernst JÜNGER, *Le travailleur*, trad. J. Hervier, Paris, Christian Bourgois, 1989.
Werner HEISENBERG, *La nature dans la physique contemporaine*, trad. U. Karvelis et A. E. Leroy, Paris, Gallimard, 1962.

UE 3 Actualité de la recherche

Évaluation session 1 : Contrôle terminal

Évaluation session 2 : Oral

Coefficient : 2

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 4 : Exprimer des idées

Référent : Jean-Philippe Pierron

Pour valider cette UE, il faut avoir suivi **3 conférences** donnant à voir des recherches en train de se faire, en philosophie ou dans d'autres disciplines.

Il faut pour chacune de ces conférences rédiger un compte-rendu à transmettre **avant le 4 mai** au référent de cette UE, Jean-Philippe Pierron (jean-philippe.pierron@u-bourgogne.fr). Le compte-rendu devra faire entre 15 000 et 24 000 signes espaces comprises (soit, à peu près, entre 5 et 8 pages) et comprendre une partie de synthèse des propos tenus pendant la conférence et une partie de discussion. Dans cette dernière partie, on attend non seulement que vous fassiez état de la discussion qui a eu lieu avec le public à l'issue de la conférence,

mais que vous prolongiez ce travail de discussion (expliciter certains enjeux des questions abordées, éclairer l'approche adoptée par la comparaison avec d'autres approches, formuler des objections aux thèses soutenues, etc.).

Voir notamment [l'agenda du LIR3S](#) (Laboratoire interdisciplinaire de recherche Sociétés, Sensibilités, Soins) pour suivre l'actualité de la recherche en philosophie à l'université de Bourgogne.

UE 4 Cours au choix

Évaluation session 1 : Contrôle terminal

Évaluation session 2 : Oral

Coefficient : 3

Crédits ECTS : 3

Choisir une UE parmi celles proposées dans le M1 Imaginaire & Rationalité, le M2 Humanités médicales et environnementales, ou parmi les cours de préparation aux concours.

Il est également possible de choisir ce cours au sein d'autres formations : dans le cas de ces formations hors philosophie, elles peuvent être suivies sous condition d'avoir obtenu l'accord du responsable du M2 I&R option recherche et de l'enseignant ou l'enseignante dont vous souhaitez suivre les cours.

UE 5 Mémoire

Coefficient : 36

Crédits ECTS : 24

Bloc de compétences 6 : Travailler en autonomie et s'informer

L'option recherche du M2 comprend la rédaction d'un mémoire d'une longueur moyenne de 250 000 à 300 000 caractères, soit entre 80 et 100 pages. Voir l'ensemble des consignes pour la rédaction du mémoire [sur le site du département de philosophie](#).

Nous vous prions de prêter particulièrement attention aux différentes étapes qui scandent l'élaboration de ce travail, et de respecter scrupuleusement les échéances suivantes :

- 1) Un **premier contact doit être établi dès la rentrée** avec une ou plusieurs personnes susceptibles de diriger le mémoire. Les étudiants et étudiantes doivent indiquer au secrétariat dès que possible, et **au plus tard d'ici le 13 octobre 2025, le titre provisoire du mémoire et, le cas échéant, le nom de la personne pressentie pour diriger ce mémoire**. Une commission pédagogique se réunira à la mi-octobre pour déterminer qui dirigera le mémoire, en tenant compte des indications fournies par l'étudiant, des spécialités de chacun des enseignants et d'un souci de répartition équilibrée des travaux à diriger.
- 2) Dans le cadre de la validation du cours « Méthodologie », un **premier résumé détaillé du mémoire (6 pages minimum) accompagné d'une bibliographie** doit être remis au directeur ou à la directrice de thèse **d'ici le dernier jour de cours du premier semestre**.

3) Un exemplaire imprimé du mémoire doit être remis au secrétariat du master de philosophie **d'ici le 28 mai 2026 à 15h**. La soutenance du mémoire, devant le directeur ou la directrice de mémoire, aura lieu dans les quinze jours qui suivent.

Attention : Pour les mémoires qui n'auront pas été remis à cette date, une commission pédagogique se réunira pour autoriser ou non un redoublement, ou pour accorder à titre dérogatoire la possibilité d'une soutenance tardive en septembre. Les étudiants concernés sont invités à déposer au secrétariat d'ici le 28 mai tous les documents qu'ils souhaiteraient porter à la connaissance de cette commission (état d'avancement du travail, attestation médicale, contrat de travail, etc.).

Directeurs et directrices de mémoire :

Pierre Ancet	Philosophie de la médecine, bioéthique, philosophie du handicap
Guillaume Coqui	Philosophie moderne et contemporaine, philosophie du langage, de la logique et de la connaissance
Emeline Durand	Philosophie allemande, esthétique, philosophie des religions, philosophie du langage et de la littérature
Lucie Fabry	Épistémologie des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales, philosophie française contemporaine, philosophie de l'environnement, philosophie féministe
Jean-Philippe Pierron	Philosophie contemporaine, philosophie du soin et de l'environnement

Annexe : référentiel des compétences en master de philosophie

BC1 : Analyser

- Être capable d'aborder des problèmes complexes et d'en fournir des analyses détaillées en particulier dans un travail de recherche écrit original
- Savoir identifier des hypothèses, thèses, preuves, arguments, types de démonstration
- Pouvoir situer les sources pertinentes pour traiter d'une question dans le contexte des œuvres et des époques
- Repérer les concepts fondamentaux pour une question en saisissant avec finesse les variations sémantiques
- Intégrer des informations diverses (textes, données) en percevant leurs enjeux et implications

BC2 : Synthétiser

- Faire preuve de pertinence dans la saisie des problèmes avec un esprit de synthèse affûté
- Pouvoir dégager, comparer et situer de façon concise les différents points de vue lors d'une controverse ou un débat
- Être capable de produire de courts comptes-rendus mettant en exergue les éléments essentiels d'un exposé, d'un colloque, d'un article ou d'un ouvrage
- Avoir une vue d'ensemble d'un problème de ses prémisses à ses implications

BC3 : Argumenter

- Savoir argumenter avec précision et rigueur dans une expression écrite soutenue
- Être capable de prise de parole opportune et argumentée dans une discussion
- Maîtriser des ressources rhétoriques, l'articulation logique du discours et des idées, l'appareil conceptuel technique des principaux domaines de la philosophie
- Élaborer un raisonnement complexe et cohérent
- Nourrir une réflexion critique en assimilant des arguments contraires à ses propres convictions afin de se mettre soi-même en question

BC4 : Exprimer des idées

- Manifester une grande maîtrise rédactionnelle, organiser un discours écrit avec clarté et précision sur des formats courts et longs
- Savoir s'adresser avec aisance à l'oral à un auditoire, en adaptant son discours aux compétences et aux intérêts d'un public
- Pratiquer au moins une langue étrangère, à l'écrit et à l'oral, voire en lisant dans une langue ancienne

- Maîtriser les enjeux liés à la traduction dans le domaine de l'expression de la pensée, de la recherche comme de la communication

BC5 : Affronter les défis du monde contemporain

- Concevoir des futurs possibles en s'appuyant sur les ressources conjointes de l'imaginaire et de la rationalité scientifique et en tenant compte des grands défis contemporains
- Pratiquer différentes formes de réflexivité, en étant capable d'interroger ses préjugés et ceux des autres, y compris dans une perspective transdisciplinaire
- Savoir inscrire les grands problèmes de la philosophie contemporaine à l'échelle de l'histoire de la pensée
- Pouvoir éclairer philosophiquement une question relevant d'un problème social, politique, esthétique ou scientifique
- Pouvoir se fonder sur une analyse réaliste des pratiques, savoir rédiger un rapport de stage éclairant les pratiques et résistances observées
- Savoir adopter une démarche active de chercheur : connaître l'état de l'art, exposer sa méthode, formuler des hypothèses de manière rigoureuse et communiquer des résultats, en s'inscrivant le cas échéant dans une communauté de recherche
- Acquérir progressivement les enjeux et les méthodes de la philosophie dite de « terrain »
- Travailler et partager avec des non philosophes (artistes, médecins, ingénieurs, etc.) L'analyse et l'élucidation de situations pratiques complexes

BC6 : Travailler en autonomie et s'informer

- En maîtrisant des outils numériques efficaces et les principales techniques de la documentation et de la recherche informationnelle
- Savoir établir des priorités, organiser son travail durant une année universitaire pour la rédaction d'un mémoire
- S'impliquer dans un projet (stage, mémoire, projet de recherche) et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte et en assurer pas à pas la réalisation.
- Être capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et acquérir par soi-même des connaissances non enseignées en lisant des œuvres complexes, ainsi que la littérature secondaire
- S'intégrer dans un milieu professionnel (y compris de recherche) : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.
- S'appuyer sur une solide culture générale disciplinaire et interdisciplinaire permettant de mobiliser, dynamiser et exploiter efficacement des savoirs de différents champs disciplinaires

BC 7 : Communiquer efficacement

- Savoir participer à un travail de groupe et le cas échéant pouvoir l'encadrer et l'animer
- Pouvoir appréhender la diversité culturelle à travers des valeurs humanistes, être à l'écoute de la relativité des savoirs
- Connaître les règles et les normes de la communication scientifique et de la diffusion du savoir auprès de larges publics
- Pouvoir répondre à des questions et à des objections, en mobilisant son savoir dans le temps rapide d'un échange verbal sans préparation
- Connaître les principes de l'éthique de la recherche et de l'intégrité scientifique